



Jeudi 20 juillet 2017

Evaluation du programme Habiter Mieux
Publication des résultats des impacts économiques
du programme
SYNTHESE

Contact presse : myra.frapier@anah.gouv.fr

Sommaire

1. Contexte : p. 3

2. Méthodologie (synthèse) : p. 4

3. Résultats de l'évaluation : p. 6

Un impact économique important sur les filières de rénovation

Une meilleure organisation et structuration de la filière

Un effet d'entraînement sur certains postes de travaux et sur les gains énergétiques

Des emplois de chantiers principalement locaux et une part des équipements fabriqués sur le territoire européen.

4. Annexe : note méthodologique complète : p. 11

1. CONTEXTE

Le programme Habiter Mieux

Il permet de financer les travaux de rénovation énergétique avec les aides aux travaux de l'Anah, complétées d'une prime d'État financée dans le cadre des Investissements d'Avenir par le Commissariat Général à l'Investissement dès lors que les travaux permettent un gain énergétique d'au moins 25%.

Les aides financières de l'Anah pour les travaux de rénovation énergétique prennent en charge 35% du montant des travaux si les ressources des ménages sont modestes ou 50% si les ressources sont très modestes dans la limite de 20 000 euros HT pour les travaux d'amélioration et de 50 000 euros HT pour les travaux lourds. Depuis le début du programme Habiter Mieux en 2011 à fin 2016, près de 191 000 logements ont été rénovés.

La prime d'Etat prend en charge 10% du montant des travaux plafonnée à 1.600€ pour un ménage aux ressources modestes et à 2000€ pour un ménage aux ressources très modestes.

L'évaluation du programme

Elle a été prévue dès le lancement du dispositif par les différents signataires -Etat, Anah, Commissariat Général à l'Investissement- de la convention relative à la mise en œuvre du Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (FART).

Réalisée par étape, cette évaluation a pour objectif de dresser un état des lieux des actions engagées et de mesurer les impacts du programme auprès des particuliers bénéficiaires et dans les territoires.

La première phase d'étude, réalisée en 2014, s'est basée sur un sondage téléphonique auprès d'un échantillon de 1 200 ménages bénéficiaires, une enquête électronique auprès des instructeurs Anah et des monographies de territoires.

La démarche d'évaluation du programme Habiter Mieux s'est poursuivie en 2015 auprès de 40 ménages pour apprécier de manière qualitative les impacts « post-travaux » en termes de santé, d'équilibre économique, d'usages et de modes de vie, de consommations énergétiques et de qualité générale du bâti.¹

En parallèle, une seconde évaluation a été réalisée en 2015 et 2016. Cette évaluation a été réalisée par le cabinet Geste (www.geste.com) spécialisé dans la mesure des impacts socio-économiques de programmes et de politiques publiques, couvre la période d'activité du programme Habiter Mieux d'octobre 2011 à fin 2016. L'évaluation a mesuré les impacts économiques induits quantitatifs et qualitatifs du programme pour :

- les filières amont présentes ou non dans le bassin d'emploi (fournisseurs de matériaux...);
- la filière locale de rénovation énergétique (opérateurs, entreprises de travaux et artisans) ;
- les marchés connexes (énergie, consommation...)

¹ <http://www.anah.fr/actualites/detail/actualite/habiter-mieux-de-meilleures-conditions-de-vie-pour-les-menages/>

2. METHODOLOGIE

Une première étape a consisté à faire l'analyse des données nationales existantes sur l'activité induite par les travaux de rénovation énergétique en général : 14 entretiens ont été menés auprès d'acteurs et experts de référence. Les échanges ont permis d'identifier les ratios disponibles et utilisables, d'analyser leurs limites et marges de progression, de collecter des éléments quantitatifs et qualitatifs sur la perception des impacts économiques des rénovations énergétiques en général et d'Habiter Mieux en particulier ; d'identifier les impacts d'Habiter Mieux sur la structuration des filières et l'évolution des compétences. De plus, Geste s'est appuyé sur l'analyse d'une quarantaine d'études ou de documents pour étayer les ratios utilisés. Enfin, le bureau d'études a procédé à des analyses de terrain approfondies en sollicitant de nombreux acteurs locaux et en étudiant plusieurs opérations réalisées dans diverses régions.

Cette première étape a permis de structurer l'évaluation autour de deux questions :

Question 1. Quels sont les impacts des travaux financés par le programme ?

Critères de jugement	Indicateurs ou indices	Ratios	Outils et sources
1 - Maintien et création d'emploi dans les filières locales de rénovation énergétique (entreprises, artisans, opérateurs, maîtres d'œuvre)	Nombre d'ETP maintenus ou créés par les chantiers	Nombre d'ETP par M € de CA[1] des principaux marchés de travaux (pose et opérateurs)	Données de référence Entretiens de cadrage Enquête entreprises et opérateurs
	Nombre de recrutements en lien avec les chantiers	Nombre de recrutement par M € supplémentaire	Enquête entreprise et opérateurs
2 – Structuration, formation, organisation des réseaux professionnels	<i>Données qualitatives : contribution au développement de groupements, formations liées aux chantiers</i>		Données de référence Entretiens formation, entreprises et opérateurs
3 - Maintien et création d'emploi dans l'amont des filières de rénovation	Nombre d'ETP maintenus ou créés par les commandes	Nombre d'ETP par M € de CA par marché (distribution et fabrication) et par région	Données de référence Entretiens de cadrage
4 - Activité induite par les économies et changements d'énergies	Volumes de consommations énergétiques et d'activités transférés entre filières	Gains de consommation effectifs/conventionnels	Données de référence Enquête bénéficiaires
	Nombre d'ETP induits supplémentaires	ETP par M € de CA des principales filières d'énergie	Données de référence Entretiens de cadrage

Question 2. Dans quels cas/quelle mesure les soutiens du programme ont-ils eu un effet d'entraînement ?

Critères de jugement	Indicateurs ou indices	Outils et sources
5 - Les soutiens du programme ont permis d'ajouter et/ou d'améliorer des travaux	<i>Montants et types de travaux supplémentaires permis par les aides selon les bénéficiaires et opérateurs</i>	<i>Enquête bénéficiaires* Entretiens opérateurs</i>
	<i>Nombre de copropriétaires soutenus / nombre de votes au-delà de la majorité (% « pour » -50%)</i>	<i>Analyse des dossiers d'instruction Entretiens opérateurs et syndicats</i>
6 - Les soutiens du programme ont permis d'améliorer les gains énergétiques des travaux	Gains énergétiques supplémentaires permis par les aides selon les ménages bénéficiaires et opérateurs	<i>Enquête bénéficiaires* Entretiens opérateurs</i>

*Utilisation des résultats de l'enquête approfondie auprès des 40 ménages

Les résultats obtenus ont été confrontés aux indicateurs et ratios disponibles relatifs à l'activité rénovation énergétique de la filière « bâtiment ».

L'analyse a permis de définir les ratios spécifiques à la rénovation énergétique de logements privés

Ces ratios ont été appliqués aux montants de travaux engendrés grâce au programme Habiter Mieux pour obtenir un nombre d'emplois équivalents temps plein (ETP) créés ou maintenus annuellement par million d'euros investi.

La base annuelle d'investissement retenue est d'1,1 milliard d'euros (travaux et ingénierie éligibles aux aides de l'Anah) et correspondant à 50 000 logements rénovés par an.

3. RESULTATS DE L'EVALUATION

-1-
Un impact économique important sur les filières de rénovation

50 000 logements rénovés dans le cadre du programme habiter Mieux génèrent le maintien ou la création de près de 17 000 emplois

Le programme permet de créer des emplois dans les filières de la rénovation et de l'ingénierie à l'échelle nationale :

- Pour les artisans et les entreprises de travaux, environ 7500 Equivalent Temps Plein (ETP) ont été créés ou maintenus par le programme pour un objectif réalisé de 50 000 logements
- Pour les opérateurs et maîtres d'œuvre (ingénierie de conseil), 900 ETP ont été créés ou maintenus par le programme pour un objectif réalisé de 50 000 logements
- Pour les entreprises de distribution et de fabrication des matériaux (ex. isolants) et équipements (ex. fenêtres, équipements de chauffage), environ 3500 ETP ont été créés ou maintenus par le programme pour un objectif réalisé de 50 000 logements
- Pour l'amont des filières de fabrication (ex. composants des fenêtres et chaudières) et les emplois « indirects » (énergie, outils...), environ 5 500 ETP créés ou maintenus par le programme pour un objectif réalisé de 50 000 logements

Soit un total d'environ 17 000 emplois liés aux travaux éligibles et à l'accompagnement, hors emplois « pérennes » induits par les économies et les transferts d'énergie.

Impacts économiques des travaux soutenus par Habiter Mieux

Critères de jugement		Ratios ETP/ M €	ETP 50 000 logements HM
1 - Maintien et création d'emploi dans les filières locales de rénovation énergétique	Artisans	<i>Maison individuelle</i>	6,2
	Entreprises	<i>Copropriété</i>	9
	Opérateurs	<i>Maison individuelle</i>	15,6
	Maîtres d'œuvre	<i>Copropriété</i>	14
2 – Structuration, formation, organisation des réseaux professionnels	Artisans	<i>Une évolution des formations « RGE »</i>	
	Entreprises	<i>Un développement des pratiques commerciales</i>	
	Opérateurs Maîtres d'œuvre	<i>Des formations techniques - Mieux répondre aux problématiques de financement Intensifier les relations avec les conseils syndicaux et syndicats</i>	
3 - Maintien et création d'emploi dans l'amont des filières de rénovation	Distribution entre 1 et 3		>2950
	Fabrication entre 0,5 et 2		>280
3 – bis Maintien et création d'emploi dans l'amont de la fabrication et emplois indirects			5 500
4 - Activité induite par les économies et changements d'énergies	Economie d'énergie : 6		300 par an
	Changement d'énergie : Entre 2,5 et 7 selon la filière (fioul, bois, gaz)		25 par an

Un million d'euros de travaux permet le maintien/la création de 6 ETP dans les entreprises de travaux en maison individuelle et de 9 ETP dans les entreprises de travaux en copropriété

Selon le type de logement ou selon le type de travaux effectués, le nombre de créations d'emplois en ETP est différent. Cette différence s'explique par la part très élevée des travaux d'isolation de murs extérieurs en copropriété qui constitue une activité très dense en emploi.

Un effet important sur l'emploi dans les entreprises de travaux

Principaux types de travaux	% Montants investis par an	ETP/MC chantiers MI *	ETP/M C chantiers copro**
Isolation des combles et toitures	7% copro / 16% MI	4 (+1, n=16)	11 (+3, n=5)
Isolation des murs intérieurs et extérieurs	65% copro / 17% MI	9 (+2,5, n=9)	9,5 (+3,5, n=10)
Remplacement des ouvertures	17% copro / 27% MI	4-5 (+2, n=22)	4-5 (+1,5, n=6)
Installation de systèmes de chauffage	4% copro / 36% MI	3 (+1, n=17)	NS (n=1)
Installation de ventilations	6% copro / 2% MI	7,5 (+ 1,5, n=4)	NS (n=1)
Total travaux énergie	100%	5	8,6
Travaux hors énergie	+15% copro / +30% MI		
Total travaux éligibles HM		6,2	8,7

* Enquête auprès de 95 entreprises intervenues sur des chantiers de maisons individuelles dans 5 régions

** Enquête auprès des 32 entreprises intervenues sur 36 chantiers de copropriétés dans 3 régions

-2-

Le programme Habiter Mieux contribue à une meilleure organisation et structuration de la filière

- Au niveau de la formation et des compétences : l'évolution de la demande la plus significative concerne les formations « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) en général, ce label donnant confiance aux propriétaires. Cette demande est principalement déterminée par la perspective d'obtenir le label pour le crédit d'impôt transition énergétique (CITE);
- Au niveau de la structuration et de l'organisation des réseaux professionnels : l'essentiel des modifications organisationnelles concerne les pratiques commerciales chez les artisans et les entreprises ; quant aux opérateurs qui accompagnent les propriétaires dans le cadre du programme Habiter Mieux, ils ont sollicité de nombreuses formations sur les méthodes, l'utilisation des outils d'évaluation thermique des logements, et sur le développement durable.

- 3 -

Les soutiens financiers et en accompagnement du programme Habiter Mieux ont permis d'améliorer les travaux et les gains énergétiques dans la majorité des cas.

Pour mémoire, l'évaluation du programme menée par le CREDOC en 2014 avait montré que, sans l'existence du programme, 83 % des ménages n'auraient pas réalisé leur projet .

L'évaluation GESTE précise que dans la majorité des cas, les travaux initialement envisagés sont optimisés par le programme et les aides Habiter Mieux. Les travaux décidés en complément varient notamment en fonction du type d'habitat

Maison individuelle : des travaux optimisés dans 50% des cas

Ces soutiens (conseil et aides financières) ont généralement permis d'ajouter l'isolation des **combles** ou des **toitures** ainsi que des travaux de **ventilation**, le plus souvent non prévus.

Dans 70% des cas l'isolation des combles et/ou des toitures s'ajoute au projet initial

De plus, environ la moitié des **isolations de murs** peuvent être attribuées aux soutiens du programme. En revanche, l'effet d'entraînement est plus rare sur les **remplacements de chaudières ou de fenêtres**, ces travaux étant généralement déjà prévus ou moins difficiles à financer.

Les soutiens ont également permis d'améliorer les **gains énergétiques des travaux** : la part estimée des travaux supplémentaires permet des gains énergétiques supplémentaires de près de 50% par rapport à ce qu'envisageait initialement le propriétaire, résultant principalement des travaux d'isolation des combles et des murs.

Dans la plupart des cas, c'est la conditionnalité de gain à 25% qui a permis d'ajouter des travaux non prévus, ainsi que les conseils des opérateurs qui ont souvent permis l'ajout des travaux de ventilation.

Types de travaux soutenus	Nombre estimé d'opérations*	Gain moyen par logement en Mwh/an**	Gain total « brut » en Mwh/an	Part estimée des travaux supplémentaires***	Gain total "net" en Mwh/an
Isolation des combles/toitures	52 000	9	702 000	+ - 70%	491 400
Installation d'une ventilation	22 000	2,5	82 500	+ - 90%	74 250
Isolation des murs intérieurs	14 000	12	252 000	+ -50%	126 000
Isolation des murs extérieurs	11 000	18	297 000	+ -50%	148 500
Remplacement du chauffage	62 000	6	558 000	+ -20%	111 600
Remplacement d'ouvertures	50 000	2,5	187 500	+ -30%	56 250
Totaux	150 000		2 079 000	+ - 50%	1 008 000

Sources : * Données Anah (total 2011-2015) et Etude Anah/Credoc 2014 pour la répartition des types de travaux
 ** Gain moyen annuel retenu dans les fiches d'opérations standardisées des CEE de 3^{ème} période
 *** Estimations moyennes des enquêtes opérateurs, instructeurs et bénéficiaires

Logement en copropriété (travaux en parties communes) : des travaux optimisés dans 75% des cas.

Le soutien financier et conseil du programme rendent possible la quasi-totalité des travaux dans les copropriétés en difficulté.

Dans les autres copropriétés (avec aides individuelles), le soutien financier de copropriétaires aux revenus modestes et très modestes et leur information très en amont des votes permettent souvent de faire « basculer » le vote en faveur de rénovations généralement ambitieuses, car intégrant quasi-systématiquement une isolation des murs extérieurs (qui représentent plus des deux-tiers des gains énergétiques en copropriétés).

Grâce aux financements du programme et aux soutiens complémentaires apportés par d'autres financeurs, les copropriétaires ont pu réaliser des travaux plus ambitieux et obtenir des gains énergétiques supérieurs à plus de 50% en moyenne à ceux minimaux exigés par le programme Habiter Mieux.

Types de travaux soutenus	Nombre estimé de logements*	Gain moyen par logement en Mwh/an**	Gain total « brut » en Mwh/an	Part estimée des travaux supplémentaires***	Gain total "net" en Mwh/an
Isolation des murs extérieurs	9 000	10	90 000	+ -80%	72 000
Isolation des toitures	6 000	2,5	15 000	+ - 60%	9 000
Installation d'une ventilation	5 000	2,5	12 500	+ - 80%	10 000
Système de chauffage	1 000	6 ?	6 000	+ -30%	2 000
Remplacement d'ouvertures	8 000	1,5	12 000	+ -50%	6 000
Totaux	10 000		135 000		100 000

Sources : * Données Anah et étude des 42 dossiers d'instructions pour la répartition des opérations

** Gain moyen annuel retenu dans les fiches d'opérations standardisées des CEE de 3^{ème} période

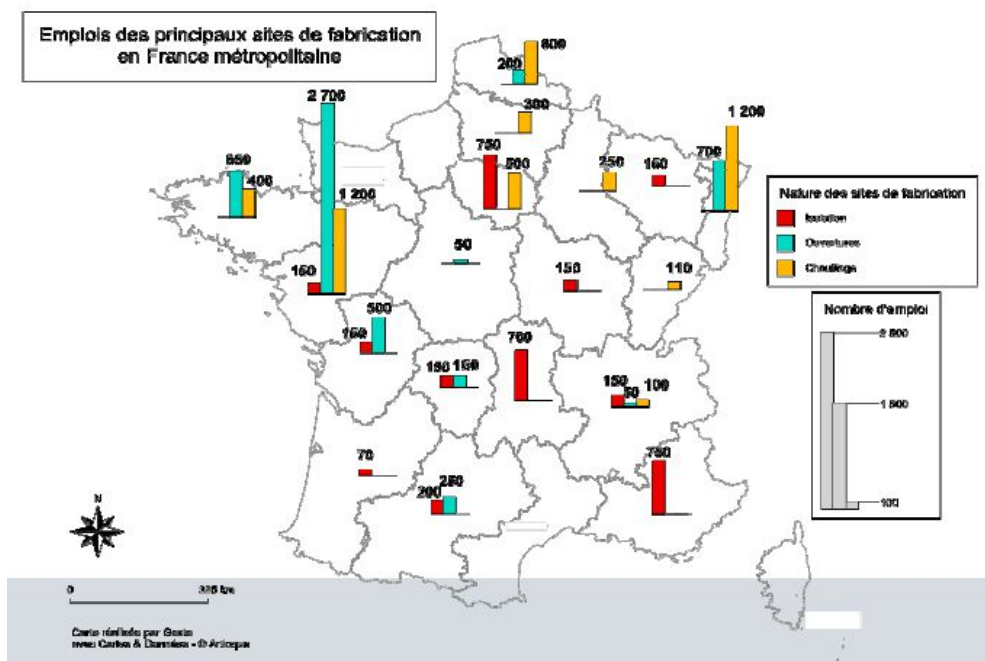
*** Estimations moyennes des enquêtes opérateurs, instructeurs et bénéficiaires

*Données Anah 2014-2015

Une activité qui mobilise des emplois de chantiers principalement locaux et utilise une part des équipements fabriqués sur le territoire européen.

Le programme Habiter Mieux a une dimension européenne : une partie (moins de 30%) des équipements (isolants, menuiseries, systèmes de chauffage) sont fabriqués en Belgique, République Tchèque, Pologne, Allemagne et Italie.

Pour le reste, les principaux sites de production sont situés en France (notamment dans les Pays de Loire et en Alsace et dans une moindre mesure en Ile de France, en Bretagne et dans les Hauts-de-France).



De plus, l'activité liée aux travaux soutenus par le programme Habiter Mieux concerne des entreprises et artisans locaux. Plus de 80% des chantiers sont situés dans le même département que les entreprises ayant réalisé ces chantiers. En intégrant les départements limitrophes, cette proportion atteint quasiment 100%, y compris pour les chantiers plus importants de copropriétés qui font pour l'essentiel intervenir des entreprises du même département (ou de la même région s'agissant de l'Ile de France).

Enfin, les travaux réalisés avec le soutien du programme Habiter permettent une activité des petites et moyennes entreprises. Les chantiers réalisés en maison individuelle font intervenir des artisans et entreprises de petites tailles (57% comptabilisent de 1 à 4 salariés) et les chantiers en copropriétés concernent des entreprises de taille plus importante que la moyenne des entreprises de leur catégorie d'activité (28% comptabilisent de 10 à 49 salariés et 22% 50 salariés et plus).

L'ouverture du programme aux copropriétés fragiles permettra ainsi d'ouvrir plus encore le marché de la rénovation énergétique de l'habitat aux PME.



Note méthodologique complète sur l'évaluation nationale des impacts économiques pour la filière de la rénovation thermique et l'économie locale

1 Les objectifs de l'évaluation

L'objectif est de mesurer les impacts économiques induits par le programme Habiter Mieux pour :

- Les filières amont présentes ou non dans le bassin d'emploi (fournisseurs de matériaux...);
- La filière locale de rénovation énergétique (opérateurs, entreprises de travaux et artisans);
- Les marchés connexes (énergie, consommation...)

La notion d'impact économique est considérée comme une notion non exclusivement quantitative et monétaire.

A l'issue de la phase de cadrage, l'évaluation a été structurée autour de deux questions :

- une question évaluative « centrale » portant sur les impacts économiques des travaux financés par le programme Habiter Mieux : **Quels sont les impacts des travaux financés par le programme?**
- une question évaluative « complémentaire » portant sur l'efficacité « propre » du programme Habiter Mieux sur les travaux réalisés : **Dans quels cas/quelle mesure les soutiens du programme ont-ils eu un effet d'entraînement ?**

La combinaison des réponses permettra d'estimer de manière plus robuste les impacts économiques du programme sur chacun des critères retenus. Afin de permettre à cette évaluation d'être à la fois précise et utile pour le baromètre et le pilotage à venir, **il a été décidé de centrer l'analyse sur les « principaux » impacts économiques.**

2 Le référentiel de l'évaluation

Q1. Quels sont les impacts des travaux financés par le programme?

Critères de jugement	Indicateurs ou indices	Ratios	Outils et sources
1 - Maintien et création d'emploi dans les filières locales de rénovation énergétique (entreprises, artisans, opérateurs, maîtres d'œuvre)	Nombre d'ETP maintenus ou créés par les chantiers	Nombre d'ETP par M € de CA ² des principaux marchés de travaux (pose et opérateurs)	Données de référence Entretiens de cadrage Enquête entreprises et opérateurs
	Nombre de recrutements en lien avec les chantiers	Nombre de recrutement par M € supplémentaire	Enquête entreprise et opérateurs
2 – Structuration, formation, organisation des réseaux professionnels	<i>Données qualitatives : contribution au développement de groupements, formations liées aux chantiers</i>		Données de référence Entretiens formation, entreprises et opérateurs
3 - Maintien et création d'emploi dans l'amont des filières de rénovation	Nombre d'ETP maintenus ou créés par les commandes	Nombre d'ETP par M € de CA par marché (distribution et fabrication) et par région	Données de référence Entretiens de cadrage
4 - Activité induite par les économies et changements d'énergies	Volumes de consommations énergétiques et d'activités transférés entre filières	Gains de consommation effectifs/conventionnels	Données de référence <i>Enquête bénéficiaires³</i>
	Nombre d'ETP induits supplémentaires	ETP par M € de CA des principales filières d'énergie	Données de référence Entretiens de cadrage

Q2. Dans quels cas/quelle mesure les soutiens du programme ont-ils eu un effet d'entraînement ?

Critères de jugement	Indicateurs ou indices	Outils et sources
5 - Les soutiens du programme ont permis d'ajouter et/ou d'améliorer des travaux	<i>Montants et types de travaux supplémentaires permis par les aides selon les bénéficiaires et opérateurs</i>	<i>Enquête bénéficiaires^{2*}</i> <i>Entretiens opérateurs</i>
	<i>Nombre de copropriétaires soutenus / nombre de votes au-delà de la majorité (% « pour » -50%)</i>	Analyse des dossiers d'instruction Entretiens opérateurs et syndicats
6 - Les soutiens du programme ont permis d'améliorer les gains énergétiques des travaux	Gains énergétiques supplémentaires permis par les aides selon les ménages bénéficiaires et opérateurs	<i>Enquête bénéficiaires²</i> Entretiens opérateurs

*Utilisation des résultats de l'enquête approfondie auprès des 40 ménages

Voir annexe

² Nombre d'Emplois équivalent Temps Plein par Million d'euros de Chiffre d'Affaire

³ Investigations sur le rapport entre gains effectifs et gains conventionnels (« effet rebond ») pour un échantillon de propriétaires bénéficiaires

3 La méthodologie de l'évaluation

Période étudiée : 2011-2016

1ère étape :

Analyse documentaire, réalisation d'entretiens de cadrage auprès des principaux experts et acteurs détenteurs des données de référence. Cette première étape a pour objectif de :

- Identifier l'ensemble des ratios disponibles et utilisables pour les différents critères d'impact économique retenus pour l'évaluation ;
- Analyser les principales limites et les possibilités d'amélioration de ces ratios au regard des objectifs de l'évaluation et des spécificités du programme Habiter Mieux ;
- Collecter des éléments quantitatifs et qualitatifs sur la perception des impacts économiques des rénovations énergétiques en général et d'Habiter Mieux en particulier ; des impacts d'Habiter Mieux sur la structuration des filières et l'évolution des compétences.

Structures sollicitées et/ou sources d'études analysées : (14 entretiens de cadrage et plus de 40 documents et études analysés)
Fédération Française du Bâtiment (FFB)
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH)
Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures (UFEM)
Association des Industries de Produits de Construction (AIMCC)
Fédération Française des Négociants en Appareils Sanitaires, Chauffage et Climatisation (FNAS)
Fédération Solidaires pour l'Habitat (SOLIHA)
Association des Consultants en Aménagement et en Développement des Territoires (ACAD)
ENGIE
EDF
Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement (CIREN)
Association des notaires (DINAMIC)
Organisme Paritaire Collecteur de l'Intérim (OPCA Faf TT)
Organisme Paritaire Collecteur de la Construction (OPCA Constructys)
ADEME
INSEE
TOTAL
UNICLIMA
Fédération des Industriels des Laines Minérales Manufacturées (FILMM)
Habitat et Développement
Fédération Nationale du Bois (FNB)
Fédération Nationale des Producteurs de Granulés de Bois (SNPGB)

2ème étape :

Confronter les indicateurs et ratios disponibles en réalisant des enquêtes (questionnaires ou entretiens) auprès des acteurs locaux intervenants dans le cadre du programme HM en maison individuelle et en copropriété (travaux réalisés en parties communes).

Afin de sélectionner l'échantillon de régions à étudier, plusieurs critères ont été utilisés (nombre de logements rénovés par Habiter Mieux sur la population total et/ou éligible, le nombre de logements rénovés avec un Eco-prêt à 0%). L'objectif étant :

- De privilégier les régions dans lesquelles les impacts économiques (sur les entreprises de travaux et opérateurs) des rénovations financées par HM sont potentiellement importants et identifiables par un maximum d'acteurs interrogés ;
- Tout en étudiant une diversité de régions du point de vue des intensités relatives de rénovations financées par Habiter Mieux (intensité élevée, assez élevée et moyenne).

<u>Maison individuelle</u>	
Territoires sélectionnés :	
Bretagne	41% des rénovations financées par HM
Lorraine	
Midi-Pyrénées	
Pays de la Loire	
Rhône-Alpes	
Acteurs interrogés :	
95 Artisans et entreprises de travaux	
22 Opérateurs (Solih, Citémétrie, CDHAT, Urbam, Urbanis...)	
19 Acteurs régionaux de la formation et de l'emploi (Conseil régional, Chambre des métiers, Oref, Opca, OF, CERC...)	
7 Instructeurs Anah	
10 collectivités locales	
7 Experts immobiliers (notaires et agents immobiliers)	
5 Fabricants et distributeurs (Schüco France, Saint-Gobain, Cédéo et Brossette, K-Line, groupe CAVAC)	

<u>Copropriété</u> : Territoires sélectionnés :	
Ile-de-France	75% des rénovations financées par HM
Rhône-Alpes	
Grand-Est	
Acteurs interrogés :	
32 entreprises de travaux	
14 Opérateurs et Maîtres d'œuvre (Réanova, Vert durable, Citémétrie, Soliha, Ozone, Coproplus, Fnaim, Thermi Conseil Lyon, Vito Conseil...)	
8 Instructeurs	
4 pilotes de programmes régionaux ou locaux	
5 syndics	

3ème étape :

Appliquer les ratios stabilisés aux montants investis annuellement par le programme Habiter Mieux pour obtenir :

- un nombre d'ETP créés ou maintenus par million d'euros investi
- un volume d'ETP créés ou maintenus annuel sur une base annuelle d'investissement de 1,1 milliard d'euros (travaux éligibles et ingénierie) correspondant à 50 000 logements rénovés par an

L'investissement annuel dans le programme correspond à l'année 2015 : 950 millions d'euros investis en maisons individuelles et 150 millions d'euros investis en parties communes (a minima 83 M d'euros en copropriétés + 64 M d'euros mono-propiétés) pour 50 000 logements

Les répartitions des montants investis entre les principaux marchés de travaux ont été reconstituées sur la base d'un échantillon de 971 logements individuels de propriétaires occupants et de 134 chantiers en copropriété correspondant à environ 5 000 logements.

Les principaux marchés de travaux distinguent les travaux énergie (Isolation des combles et toitures, Isolation des murs intérieurs et extérieurs, Remplacement des ouvertures, Installation de systèmes de chauffage, Installation de ventilations) et les travaux hors énergie.

4 Principaux documents analysés

Documents généraux

ANAH, *Transition énergétique. Les Régions déjà en action*, Les cahiers de l'ANAH n°144, 2014 http://www.anah.fr/fileadmin/anah/Mediatheque/Publications/Les_cahiers_Anah/Cahiers-anah-144.pdf

CDC, Johan Tyszler, Cécile Bordier et Alexia Leseur, *Lutte contre la précarité énergétique : analyse des politiques en France et au Royaume-Uni*, Étude climat n°41, 2013 **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.**

ANAH, *Guides des aides de l'Anah 2012, 2014, 2015 et 2016*

ANAH, *Evaluation du programme Habiter Mieux, Etude 1 : synthèse de l'enquête auprès des propriétaires occupants* http://www.anah.fr/fileadmin/anah/Newsletters/Archives/2015/2-fevrier/Evaluation_Habiter_Mieux_Etude_1_Synthese_enquete_Anah.pdf

Forum de l'habitat privé, *Rénovation énergétique de l'habitat privé : Accompagner, financer, évaluer, 2015*

Ministère du logement, ADEME, ANah et ANIL, *Guides des aides financières de la rénovation de l'habitat 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016*

SGFGAS, *Bilan de production des Eco-PTZ 2014* https://www2.sqfgas.fr/presentation/Stats/EPZ/EPZ_Bilan_de_production.pdf

ANAH, CAH/BIIS, *Baromètre Observatoire de la Rénovation Énergétique (BOREAL)*, 1^{er}, 2nd et 3^{ème} trimestre 2015

Marchés et emplois

ADEME/In Numéri, *Marchés et emplois liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables : situation 2012-2013 et perspectives à court terme*, 2014 <http://www.ademe.fr/marches-emplois-lies-a-lefficacite-energetique-energies-renouvelables-situation-2012-2013-perspectives-a-court-terme>

ADEME/Algoé-Blézat, *Evaluation des emplois dans la filière biocombustibles*, 2007 http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/47138_bilan_final_v3oct07.pdf

ADEME-Club de l'Amélioration de l'Habitat/ BIIS et Batitrend, *Observatoire Permanent de l'amélioration Énergétique du logement-Résultat 2013*, 2014 <http://www.ademe.fr/open-observatoire-permanent-lamelioration-energetique-logement-campagne-2014-resultats-2013>

ADEME/Solagro, Biomasse Normandie, BVA et Marketing Freelance, *Etude sur le chauffage domestique au bois : Marchés et approvisionnement*, 2013 http://www.biomasse-normandie.org/IMG/pdf/4_1_-_Intervention_Guillaume_Lefrancois.pdf

OCRE/CeRCAD, *Analyse des dossiers de financement de travaux de rénovation énergétique 2012, 2015*
[http://www.cercad.fr/IMG/pdf/cercad - ocre - observatoire des couts de la renovation energetique en midi-pyrenees -
_synthese_n1 - sep2015.pdf](http://www.cercad.fr/IMG/pdf/cercad_-_ocre_-_observatoire_des_couts_de_la_renovation_energetique_en_midi-pyrenees_-_synthese_n1_-_sep2015.pdf)

Quirion P., *L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : Une analyse input-output du scénario négaWatt*, 2013
<http://www.centre-cired.fr/spip.php?article1506>

Soes-CGDD, *le marché de l'emploi de l'économie verte*, 2014
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED110.pdf>

TBC, *Le marché des fenêtres en France*, décembre 2014
[http://www.tbcinnovation.fr/sites/default/files/upload/cp_etude_marche_fenetres_tbc - janv 2015.pdf](http://www.tbcinnovation.fr/sites/default/files/upload/cp_etude_marche_fenetres_tbc_-_janv_2015.pdf)

Formations

ANAH, CAH/BIIS, *Baromètre Observatoire de la Rénovation Énergétique (BOREAL)*, 1^{er} et 2nd trimestre 2015

Constructys, *Rapport d'activité 2014*, <http://www.constructys.fr/sources/indexPop.htm>

DEPP, *Repères et références statistiques de l'éducation nationale 2015*
<http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>

Jaune formation professionnelle 2015, http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Annexe_PLF_2015_Formation_professionnelle-2.pdf

Plan Bâtiment du Grenelle, *Rapport du comité de filière « métiers du bâtiment »*, 2009
http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/rapport_metiers_du_batiment_dec_2009.pdf

Energie

ADEME, *Rapport d'audit sur les tarifs sociaux de l'énergie*, 2013
<http://www.ademe.fr/rapport-daudit-tarifs-sociaux-lenergie>

Banque de France, *Le surendettement des ménages – enquête typologique 2011, 2013*
https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/enquete-typologique-surendettement-2011.pdf

Cochez, N., Durieux, E. et Levy, D., *Vulnérabilité énergétique. Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget*, Insee Première, N°1530, 2015

DGALN-DGCS-DIHAL-ADF/Ville & Habitat, *Place et rôle des FSL dans la politique sociale du logement: état des lieux et perspectives*, Rendu intermédiaire, 2014
<http://www.departements.fr/sites/default/files/tude%20FSL%20note%20interm%C3%A9diaire%20sept%2014.pdf>

ONPE, *Actions des fournisseurs d'énergie dans la lutte contre la précarité énergétique*,
http://onpe.org/sites/default/files/pdf/documents/rapports_onpe/onpe_etude_particuliere_actions_lutte_pe_rf.pdf

CEE

ADEME, *Actes numériques de la journée sur les CEE, Évolutions et perspectives CEE dans le secteur du bâtiment*, Juin 2015.

Convention relative à la contribution des énergéticiens au programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (2014-2017)
http://www.anah.fr/fileadmin/anah/Rubriques/ Qui-sommes-nous/les_partenaires/Convention_energeticiens_2014-2017.pdf

FNCCR, *Certificats d'Économies d'Énergie. Les collectivités passent à la vitesse supérieure*, 15^{ème} Assises de l'énergie des collectivités territoriales, janvier 2014 FNCCR
http://www.assises-energie.net/fileadmin/user_upload/assises_energie/16_es_Assises/Presentation_Ateliers/Atelier_29_presentation_1.pdf

MEDDE, *Lettre d'information « certificats d'économies d'énergie »*, 2013
www.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/120801_Lettre_d_information_CEE.pdf